

Conseil d'établissement

RÉUNION DU 25 novembre 2020, à 19 h

En VISIOCONFÉRENCE

[Cliquez ici pour participer à la réunion TEAMS](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Ordre du jour

Membres du conseil d'établissement	Présent	Absent
Bouchard, Isabelle, enseignante	x	
Dufour, Guylaine, parent	x	
Lachance, Maryse, parent	x	
Melançon, Annie, technicienne en éducation spécialisée	x	
Perreault, Martine, enseignante	x	
Tsopmo Kana, Happyness, parent		x
Touchette, Isabelle, orthophoniste	x	
Potvin, Dominique, Orthophoniste CIUSSS, membre de la communauté		x
Nicolas, Sophie, parent substitut		x
Pelletier, Catherine, parent substitut		x



Direction :	<i>Isabelle Biron</i>	Secrétaire de la rencontre:	Katherine Côté
-------------	-----------------------	-----------------------------	----------------

Résolution	Sujets	
	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum	Madame Maryse Lachance, présidente souhaite la bienvenue à tous pour sa première animation de conseil d'établissement. Le quorum requis par la loi est atteint.
CÉ-20/21-19	2. Adoption de l'ordre du jour du 25 novembre 2020	Il est proposé par madame Isabelle Touchette et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Conseil d'établissement

CÉ-20/21-20	3. Adoption de du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020	Il est proposé par madame Guylaine Dufour et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 septembre 2020 soit adopté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	4. Suivi au procès-verbal du 30 septembre 2020	Aucun suivi à faire au procès-verbal du 30 septembre 2020
	5. Période de questions accordée au public	Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.
DÉCISIONS-CONSULTATIONS		
	6. Nomination des membres de la communauté (LIP art.42)	Il n'y a aucun membre de la communauté présent.
CÉ-20/21-21	7. Règles de régie interne du C. É. (LIP art. 67)	<p>Madame Biron explique les grandes modifications apportées : Point 2 la composition du conseil d'établissement peut contenir jusqu'à 20 personnes cependant l'école Joseph-Paquin souhaite conserver 4 parents, 2 membres enseignants, 1 membre du personnel professionnel, 1 membre du personnel soutien;</p> <p>Élection 2 parents substitués et 2 membres de la communauté</p> <p>2.3 : rôles 1 membre du CÉ <u>peut</u> être nommé au poste de trésorier</p> <p>Le secrétariat <u>peut</u> être assumé par un membre du CE ou la secrétaire de l'établissement. Annuellement, si un membre du conseil désirerait se porter volontaire il pourra le faire.</p> <p>3.1 l'invitation au publique sera diffusée par courriel.</p> <p>Madame Biron explique les raisons pour lesquelles une rencontre pourrait se faire en visioconférence. En contexte de Covid, advenant le cas où un membre désire la visioconférence, la rencontre se fera comme tel.</p> <p>Point 4.5 madame Biron demande aux membres de confirmer leur présence afin de s'assurer du Quorum. Un appel aux substitués se fera en cas de besoin.</p> <p>Le point 5.3.3 a été retiré. Elle précise qu'une rencontre peut se faire en présentiel ou en visioconférence mais ne peut pas se faire selon les 2 options simultanément compte tenu que la technologie ne le permet pas.</p> <p>Point 6.1 modification du libellé : le président et la direction se rencontrent afin de préparer la rencontre.</p>

Conseil d'établissement

		<p>Poin 6.2 ajout d'une proposition : tout membre peut faire inscrire un point au moins 6 jours avant la séance.</p> <p>Point 7.5 les documents sont archivés</p> <p>Point 8.5.3 modification du libellé</p> <p>Il est proposé par madame Dufour d'adopter les règles de régie interne avec les modifications proposées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	8. Démission d'un membre parent (LIP art. 55)	Madame Lachance nous informe que monsieur Dallaire a remis sa lettre de démission et ne sera pas remplacé. Les membres substitués ne désiraient pas prendre la place de monsieur Dallaire. Le Quorum reste tenu malgré son absence.
INFORMATIONS		
	9. Bulletins	<p>Un communiqué a été envoyé aux parents à l'effet qu'il y aura que 2 bulletins pour l'année 2020-2021.</p> <p>Le premier bulletin sera fait au plus tard le 22 janvier 2021.</p>
	10. Budget	<p>Madame Biron nous informe que le budget ne peut être présenté puisque nous sommes en attente de réponses de la part du Ministère de l'éducation concernant le financement de la mission. Cette réponse devrait nous être livrée en février.</p> <p>La principale dépense pour 20-21 sera fait en technologie.</p>
	<p>11. Formation des membres du CÉ</p> <p>https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/ et en pièce jointe</p> <p>« Cahier_membre_direction_etablissement »</p>	<p>Madame Lachance explique la pertinence de la formation.</p> <p>Il est maintenant de la responsabilité de chacun des membres de faire la formation.</p>
	12. Contributions financières	<p>Madame Biron présente l'évolution du tableau par rapport à l'an dernier. Certaines sommes sont transférées en 20-21 étant donné que plusieurs activités n'ont pas pu avoir lieu.</p> <p>En ce qui concerne le projet engramme les sommes allouées sont gérées gérés par le département de la culture de la ville de Québec. Ce projet est d'une valeur de 10 500.00\$.</p>

Conseil d'établissement

CÉ-20/21-22	13. Communication de la présidente	Il est proposé par Madame Lachance et résolu, de confier à l'équipe-école le budget de fonctionnement 20-21 du Conseil d'établissement de 250.00\$ afin qu'il soit utilisé pour les élèves <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	14. Communication du représentant au comité de parents	Aucune communication
	15. Communication de la direction de l'école	Le projet Engramme va bon train. L'activité d'halloween a pu se déroulée grâce au comité qui a eu la brillante idée de tenir l'activité à l'extérieur. Nathalie Tremblay a fait un miracle avec le spectacle d'art dramatique qui a été diffusé simultanément dans les classes. Madame Biron rappelle que nous serons heureusement ouverts les 17 et 18 décembre. Trois journées pédagogiques ont été ajoutées afin d'offrir de la formation au personnel. Les jeunes de notre école fréquentant un service de garde ou de surveillance n'ayant de service offert pour ces journées, madame Biron a offert un service de garde exceptionnel à l'école Joseph-Paquin.
	16. Varia	
	17. Prochaine rencontre	La prochaine rencontre aura lieu le 27 janvier 2021.
	18. Levée de l'assemblée	Madame Dufour propose la levée de l'assemblée à 20h18



Maryse Lachance
Présidente



Katherine Côté
secrétaire